

COMITÉ SYNDICAL

**Mercredi 17 décembre 2025 à 19H
Au siège d'Organom – Salle du comité
216, Chemin de la Serpoyère – 01440 VIRIAT**

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du Comité syndical du 17 septembre 2025
2. Finances
 - 2.1. Décision modificative n°4/2025
 - 2.2. Point sur les imputations des mesures compensatoires effectuées en 2025 (reprise de provisions)
 - 2.3. TGAP majorée 2025
 - 2.4. Autorisation de paiement des factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2026
 - 2.5. Orientations budgétaires 2026
 - 2.6. Tarifs et contributions 2026
 - 2.7. Présentation d'une part de la prospective financière incluant l'étude d'impact sur les dépenses de fonctionnement des travaux sur Ovade et de la création de l'UPE présentée le 18 juin 2024 et d'autre part son actualisation (début décembre 2025)
3. Ressources humaines
 - 3.1. Modification du tableau des emplois
 - 3.2. Participation financière au contrat groupe pour le risque Santé
 - 3.3. Avenant au règlement intérieur du 1^{er} janvier 2024
4. Commande publique : Accord-cadre valorisation matière du plâtre en mélange
5. Convention tripartite 2026 établissant les modalités de versement des contributions du SMIDOM Veyle Saône à Organom au titre du traitement des ordures ménagères
6. Compte-rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations
7. Informations diverses
8. Questions diverses